



AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES ACQUISITION DE FOURNITURES DIVERS

CAMEROUN / MBONJO/MOUNGO

1. Référence de publication

MAB/BPL/FOUR/TRANSV/2018

2. Procédure

Appel d'offre Ouvert International.

3. Programme

Mesures d'Accompagnement Banane (MAB) de la Commission Européenne au secteur bananier du Cameroun.

4. Financement

Ligne budgétaire 21.06.07. Contrats de subvention n°BAN/2015/368-529, n°BAN/2015/368-530, n°BAN/2016/377-774 et n°BAN/2016/377-766.

5. Pouvoir adjudicateur

Boh Plantations Limited (BPL)

S.A.R.L au capital de 3 000 000 000 FCFA

Adresses électroniques :

yentoh01@yahoo.co.uk

yemyete@yahoo.co.uk

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

La société Boh Plantations Ltd (BPL) envisage d'attribuer neuf marchés de fournitures à Mbonjo dans le cadre de la mise en œuvre de quatre contrats de subvention.

7. Nombre et intitulés des lots

Le marché est composé de neuf (9) lots :

- Lot n°1: Acquisition d'équipements pour une station de topographie (contrat n°BAN/2015/368-530)
- Lot n°2 : Acquisition d'équipements pour installation du 105 ha du cableway (contrat n°BAN/2015/368-529, 368-530)
- Lot n°3: Acquisition d'équipements pour une réseaux d'irrigation: 180 ha (contrat n°BAN/2015/368-529, 368-530 et 2016/377-774)
- Lot n°4 : Acquisition de vitro plants et intrants de grossissement de vitro plants en pépinière (contrat n°BAN/2015/368-529, 368-530 et 2016/377-774)
- Lot n°5 : Acquisition de deux électropompes 200m³/12 bars (contrat n°BAN/2016/377-774)
- Lot n°6: Acquisition d'une ambulance (contrat n°BAN/2015/367-228)
- Lot n°7 : Acquisition de 02 groupes électrogènes de 120 KVa, un groupe électrogène de 400 KVa et deux groupes électrogènes de 60 Kva (contrat n°BAN/2015/368-530, 2016/377-774 et 2016/377-766)
- Lot 8 : Acquisition d'équipements pour une station d'emballage (contrat n°BAN/2016/377-766)
- Lot 9 : Acquisition d'une pelle mécanique (contrat n°BAN/2016/377-766)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation à la procédure est ouverte à toutes les personnes physiques ressortissantes de, et aux personnes morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement/consortium de soumissionnaires] qui sont effectivement établies dans l'un des États membres de l'Union européenne ou dans l'un des pays et territoires des régions couvertes et/ou autorisées par les instruments spécifiques applicables au programme Mesures d'Accompagnement Bananes au Cameroun au titre duquel le marché est financé. Tous les travaux, fournitures et services doivent provenir de l'un ou de plusieurs de ces pays. La participation est également ouverte aux organisations internationales.

9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un marché de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles pour les actions extérieures de l'UE. Sont également exclues de la participation, les soumissionnaires ayant eu un/ou plusieurs litige(s) non résolus avec BPL.

10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre par lot. Chaque lot doit faire l'objet d'une offre technique et financière. Une offre administrative peut être fournie pour l'ensemble des lots

auxquels le soumissionnaire répondra car les critères administratifs sont les mêmes pour tous les lots. Les offres techniques et financières ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération.

Tout soumissionnaire peut indiquer dans son ou ses offre(s) qu'il consentira une remise au cas où son ou plusieurs de ses offre(s) serai(en)t retenue(s) pour plusieurs lots. Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission

Aucune garantie de soumission n'est requise.

12. Garantie de bonne exécution

A la place d'une garantie bancaire de bonne exécution, il pourra être retenu 10% sur la facture finale de tous les marchés. Cette retenue sera réglée au moment de la réception définitive, soit 1 an après la réception finale.

13. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion ni visite ne sont prévues.

14. Validité des offres

Chaque soumissionnaire reste lié par son offre pendant une période de 90 jours à compter de la date limite pour la remise des offres.

15. Délai de mise en œuvre

Le marché doit être mis en œuvre avant la date qui sera inscrite dans le bon de commande. Des pénalités de retard en cas de dépassement des délais peuvent être inclues dans le bon de commande.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Les critères de sélections ci-dessous seront applicables aux soumissionnaires. Dans le cas où l'offre est soumise par un consortium, ces critères seront d'application au consortium dans son ensemble :

Capacité économique et financière du soumissionnaire

L'objectif de ce critère est d'examiner la capacité d'autofinancement du soumissionnaire ou du consortium si le marché leur était attribué :

• La moyenne du chiffre d'affaires des trois derniers exercices du soumissionnaire doit être supérieure à trois fois le montant de son offre financière (références nécessaires comme DSF, déclaration fiscale équivalente selon pays ou comptes approuvés par un commissaire aux comptes etc.).

• Capacité du soumissionnaire à financer le projet (preuves à l'appui comme capacité en BFR à financer le projet, capacité à avoir une ligne de crédit ...).

Capacité technique et professionnelle du soumissionnaire

L'objectif de ce critère est d'examiner si le soumissionnaire ou le consortium dispose des ressources et expertises suffisantes (savoir faire, efficacité, expérience et fiabilité) pour mener à bien le projet proposé :

- Expérience professionnelle: Le soumissionnaire doit apporter la preuve de son expérience professionnelle dans la fourniture de matériel similaire. Il doit avoir exécuté des marchés similaires dans le même domaine dans les trois dernières années. A cet effet, il devra produire un listing des livraisons similaires et au moins de même importance effectuées au cours des trois dernières années (date, montant, contact client...) accompagné des bordereaux de réception. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander des copies des certificats de réception finale signés par les clients pour les projets dont il est question et de contacter les clients pour évaluer la réactivité du fournisseur et son sérieux quant à la mise en œuvre des marchés
- **Délais de livraison :** le délai de livraison fera partie des éléments d'évaluation des offres. Plus il est court plus l'offre sera considérée comme techniquement avantageuse. Le soumissionnaire devra s'engager à réaliser le marché dans les délais et apporter la preuve de sa capacité à respecter les délais. Des pénalités en cas de dépassement des délais de livraison peuvent être prévues.

BPL se réserve le droit de mettre en réserve une offre insuffisamment précise et documentée. Si le cas se présentait, BPL saisirait le soumissionnaire qui aurait 10 jours pour compléter son offre et apporter entière satisfaction.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, devront respecter les mêmes règles d'éligibilité et notamment de nationalité, que l'opérateur économique en question.

17. Critères d'attribution

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse des offres administrativement et techniquement conformes et au regard des critères ci-dessous :

• Meilleur prix

SOUMETTRE UNE OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse Internet suivante http://www.assobacam.com. Il est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur.

Les offres doivent être rédigées en respectant les modèles joints au dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à <u>yentoh01@yahoo.co.uk</u>, <u>yemyete@yahoo.co.uk</u> (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au plus tard 4 jours avant la date limite de remise des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres peuvent être publiés au plus tard 4 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site http://www.assobacam.com.

19. Date limite de soumission des offres

La date limite de remises des offres est fixée au **3 Aout 2018 avant 15h00**, heure du Cameroun. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

20. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres est fixée au **lundi 06 Aout 2018 à 10h00** dans la salle de conférence de BPL à Missaka.

21. Langue de la procédure

Toutes les communications pour cette procédure devront être effectuées en français.

22. Base juridique

Règlement ou autre instrument applicable au programme au titre duquel le marché est financé.

Avertissement:

La publication de cet avis d'appel d'offres n'engage nullement le pouvoir adjudicateur à mettre en œuvre les projets annoncés (cf. art 26 des Instructions aux soumissionnaires).